



La formation « Chargé.e de Production : initier un projet audiovisuel » est consacrée à la première étape de conception d'un film : elle permet aux participant.es d'identifier le cadre, les spécificités du projet et les demandes du réalisateur à partir de son projet, afin de garantir le respect de ses intentions techniques et artistiques. A l'issue de la formation, les participants seront en mesure de rédiger le 1^{er} document prenant place dans le dossier de production : la note d'intention du producteur.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Connaître les différentes missions du chargé de production et du directeur de production
- Identifier le cadre et les spécificités du projet et des demandes du réalisateur d'un projet audiovisuel ou cinématographique
- Analyser un document fourni par le producteur (synopsis, scénario, note d'intention, etc.) et identifier les éléments clés du projet (personnages, lieux, époque, genre, etc.).
- Connaître les différentes techniques de mise en scène (cadrages, mouvements de caméra, éclairage, etc.) et identifier les besoins de mise en scène en fonction des éléments clés identifiés dans le document fourni.
- Garantir le respect des intentions techniques et artistiques du réalisateur en mettant en place des méthodes adéquates.
- Présenter les résultats de l'analyse et des besoins de mise en scène au réalisateur et au producteur, et ajuster les choix techniques en fonction des retours obtenus.

PUBLIC VISÉ & PRÉ-REQUIS

- Assistant.e, chargé.e de production dans le secteur de l'audiovisuel, cinématographique ou de l'événement culturel.
- Indépendant.es, intermittent.es des métiers de l'audiovisuel, cinématographique ou de l'événement culturel souhaitant évoluer vers la production audiovisuelle – cinématographique.
- Jeune diplômé.es de niveau Bac +2 dans le domaine de l'audiovisuel – cinéma souhaitant s'orienter vers les métiers de la production audiovisuelle – cinématographiques.
- Connaissances de l'environnement informatique (PC/Mac).

TARIF

500 €

Financement sur-mesure possible selon profil, financement AFDAS possible (sous condition d'éligibilité).

DURÉE DE FORMATION

3h30 en présentiel et 6h en classe virtuelle.

Les classes virtuelles durent 2h chacune et ont lieu en début de soirée. Les cours en présentiel ont lieu le vendredi ou le samedi sur le campus de 3iS-Lyon (Bron). Les apprenants ont également accès à des supports de cours à consulter en ligne, et à des tests de validation de connaissance.

CENTRE DE FORMATION

3iS Lyon.

DÉLAIS D'ACCÈS

Dates à retrouver sur [3is-executive.fr](https://www.3is-executive.fr)

MODALITÉS D'ACCÈS

Inscription sans disposition particulière. Si besoin d'informations, prendre contact avec le ou la conseiller.e formation du centre où vous souhaitez vous former.

Contacts :

- Lyon : fc-lyon@3is.fr

ENCADREMENT

La formation est assurée par des professionnels reconnus, encadrés par les ingénieurs pédagogiques de 3iS.



EFFECTIFS

20 personnes maximum.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Etude de cas : rédaction d'une note d'intention de producteur vouée à prendre place dans le dossier de production, à partir des éléments fournis par le réalisateur (synopsis, note d'intention de réalisateur).

VALIDATION

Attestation de formation

Cette formation fait partie du bloc « préparer la production et la diffusion d'un projet audiovisuel ou cinématographique » qui compose le titre « Chargé de production en audiovisuel, cinéma et événement culturel » Niveau 6 inscrit au RNCP - France Compétences, qui fait l'objet d'une certification (tous deux finançables par le CPF).



MÉTHODES MOBILISÉES

Mise en pratique, étude de cas & apports théoriques.

Formation en blended ou mix-Learning : classes virtuelles à distance en soirée, regroupements en présentiel.

LA VAE, CA VOUS PARLE ?

Le diplôme « Chargé de production en audiovisuel, cinéma et événement culturel » Niveau 6 est accessible par la VAE. Lorsqu'on souhaite obtenir un diplôme, on a souvent en tête un schéma de formation classique : démarrer sa formation, la poursuivre pendant plusieurs mois, passer son examen final et obtenir son diplôme. Il existe en réalité toute une multitude d'options, qui vous permettent de personnaliser votre parcours de formation à votre rythme ou de faire valider vos acquis par l'expérience (VAE) : découvrez-les !

DISPOSITIF D'ACCUEIL DES APPRENANT.ES EN SITUATION DE HANDICAP (TEMPORAIRE OU DURABLE) & ACCESSIBILITÉ

Un.e référent.e handicap est à votre écoute sur chaque centre, et plus d'informations sont disponibles également ici : 3is-executive.fr/handicap-et-accessibilite

PROGRAMME DE FORMATION

INTRODUCTION AUX MÉTIERS DE LA PRODUCTION AUDIOVISUELLE

- Introduction à la production audiovisuelle et cinématographique : présentation des différents métiers et des étapes clés de la production ;
- Focus sur les missions et rôle du chargé de production et du directeur de production.

LES ÉTAPES DE LA PRÉPARATION D'UN PROJET AUDIOVISUEL

- Les documents de production : présentation des différents documents de production (scripte, découpage technique, plan de travail, storyboard, etc.) et de leur utilité ;
- Les différentes étapes de la préparation d'un projet audiovisuel ou cinématographique ;
- L'importance de l'identification du cadre et des spécificités du projet.

L'ANALYSE DU DOCUMENT FOURNI

- Les différents types de documents fournis par le producteur (synopsis, scénario, note d'intention, etc.) ;
- Les éléments clés à identifier dans le document fourni (personnages, lieux, époque, genre, etc.) ;
- Identification des besoins de mise en scène :
 - Les différentes techniques de mise en scène (cadrages, mouvements de caméra, éclairage, etc.) ;



- L'identification des besoins de mise en scène en fonction des éléments clés identifiés dans le document fourni.

GARANTIR LE RESPECT DES INTENTIONS TECHNIQUES ET ARTISTIQUES

- Les attentes du réalisateur en termes d'intentions techniques et artistiques ;
- La mise en place de méthodes pour garantir le respect de ces intentions ;
- La présentation des résultats de l'analyse et des besoins de mise en scène au réalisateur et au producteur ;
- Les ajustements éventuels en fonction des retours obtenus.

BILAN ET ÉVALUATION

- Évaluation sous forme d'une étude de cas ;
- Retours et échanges ;
- Perspectives d'approfondissement.